



Marc Fesneau & Antoine d'Amécourt

Changement climatique, renouvellement, attractivité, gouvernance... Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a été interrogé par la rédaction de *Forêts de France* aux côtés d'Antoine d'Amécourt, président de Fransylva, pour aborder les enjeux forestiers du moment.



Marc Fesneau répond aux questions de *Forêts de France* sur les enjeux forestiers actuels. © DR.

Sécheresse, dépérissements, incendies, réduction du puits de carbone... Les forêts françaises sont aujourd'hui mises à mal. Quelle réponse apporter face à ce constat ?

M.F. : Tout d'abord, il est important de rappeler que si les forêts vont mal, ce n'est pas du fait de la gestion forestière, qui au contraire a permis d'étendre la surface occupée par la forêt et ainsi d'accroître sa capacité de stockage du carbone. Si nos forêts vont mal, c'est bien du fait du changement climatique qui est inédit par sa rapidité et qui perturbe les stations forestières.

Face à ce constat, la pire solution serait celle du « laisser faire », dont certains sont partisans. D'abord, parce que le dérèglement climatique nous expose à la disparition d'un certain nombre d'essences, à des dépérissements, à des incendies. Ensuite, parce que si l'on veut répondre à nos objectifs en matière de carbone, il est nécessaire d'inverser la courbe de décroissance de la forêt et de sa fonction de stockage. Ne rien faire en forêt, c'est s'assurer qu'elle aura disparu à long terme et, avec elle, sa capacité de stockage carbone et sa biodiversité.

Aussi, il faut gérer la forêt dans la transition, en améliorant les peuplements, en assistant son renouvellement. Sans avoir peur de l'exploiter, car il n'y aura pas d'avenir sans équilibre entre nécessité économique et nécessité écologique. Enfin, il ne faut pas se soumettre à l'immédiateté des temps actuels et se rappeler que la forêt se pense sur plusieurs générations.

A.A. : La forêt française a doublé en surface depuis 1820, et elle augmente tous les ans. Cependant, elle subit de nombreux incidents climatiques, avec un vrai risque que l'on s'en désintéresse. Pourtant, il faut agir, oser récolter, régénérer. Il faut penser sur le long terme : si nous ne plantons pas aujourd'hui, nous n'aurons pas de forêts pour capter du carbone demain. Enfin, la valorisation des essences est essentielle pour inciter à la gestion. Nous sommes passés d'un artisanat de la transformation à une industrialisation qui s'intéresse seulement à quelques essences, et c'est trop peu.

Quels sont le rôle et la place de la forêt dans notre économie, notre société, notre environnement ?

Marc Fesneau : Notre vision de la forêt et la place que nous lui consacrons ont évolué au fil des années. Considérée comme patrimoine collectif en France, la forêt a exercé un rôle unique d'approvisionnement de bois de chauffage et de bois d'œuvre. Aujourd'hui, nous prenons conscience, plus que jamais, de ses rôles de préservation de la biodiversité et de stockage du carbone. Le tout sous la contrainte du dérèglement climatique qui affaiblit sa capacité de stockage du carbone et ralentit sa croissance : c'est tout le défi.

Antoine d'Amécourt : Alors que les périodes de sécheresse se font de plus en plus intenses et fréquentes, je mentionnerais également le rôle fondamental de la forêt en matière d'eau, une ressource vitale. Les arbres ont une capacité de drainage importante, et leurs racines facilitent l'infiltration de l'eau jusqu'aux nappes phréatiques, sans compter l'effet d'apport en humidité dans l'air.

Filtres pour l'eau, pompes à carbone, réservoirs de biodiversité, productrices de bois..., nos forêts sont multifonctionnelles. Si elles ne peuvent être considérées comme « biens communs », elles sont un bien d'intérêt général.



Le gouvernement prévoit la plantation d'un milliard d'arbres d'ici 2032. Alain Csakvary © CNPF.

En octobre 2022, Emmanuel Macron annonçait la plantation d'un milliard d'arbres d'ici à 2032. Comment atteindre cet objectif ambitieux ?

M.F. : Cet objectif revient à doubler le nombre d'arbres qui seront plantés. Pour ce faire, il faudra diversifier les plantations, grâce au développement de nos pépinières, publiques et privées, et à la modernisation des outils d'aide à la décision. Ceux-ci permettent de savoir quelles essences replanter et comment, et les forestiers ont besoin de visibilité. À ce sujet, j'ai annoncé, en juillet, le lancement de l'Observatoire des forêts françaises, outil de partage des connaissances au service des forêts dans le contexte du changement climatique.

En parallèle, la question financière est fondamentale. Le plan de relance France 2030 prévoit, dès 2023, 150 millions d'euros pour le renouvellement de la forêt et constitue un tremplin pour davantage d'investissement forestier. La question de la finance carbone doit aussi être accélérée.

A.A. : J'insisterais également sur la question de la R&D (recherche & développement), indispensable pour tenir cet objectif. En effet, il ne s'agira pas seulement d'importer des essences du sud vers le nord, car nous ne sommes pas à l'abri d'hivers très froids à l'avenir. Nous devons nous appuyer sur le développement des vergers à graines, mais aussi des MFR (matériaux forestiers de reproduction). De manière générale, la plantation du milliard d'arbres ne pourra se faire sans une filière forte, et celle-ci avance dans la bonne direction.

Comment défendre et promouvoir le métier de forestier, alors que les actes de vandalisme à leur égard se multiplient ?

M.F. : Si ces faits restent heureusement marginaux, aucun acte de violence ou de dégradation physique n'est acceptable. Lutter contre ces incivilités nécessitera des procédures, des plaintes, des enquêtes, bien que la tâche ne soit pas aisée et je comprends le sentiment d'impuissance des forestiers. En parallèle, il ne faut pas se lasser de faire de la pédagogie afin que personne ne se laisse tromper par des discours caricaturaux.

La pénurie de main-d'œuvre est un véritable sujet. L'enjeu est d'arriver à changer l'image que l'on se fait du travailleur forestier, que l'on imagine souvent masculin et armé d'une tronçonneuse. Ce métier, dont la pénibilité a fortement diminué, présente de nombreux atouts : un métier de liberté, qui a du sens parce qu'il permet de participer à l'œuvre collective face au dérèglement climatique. Les parcours de formation pourront être adaptés pour mieux valoriser la panoplie de professions qui existe, et agir sur la rémunération. Le ministère y contribuera.

Comment faire en sorte que les générations futures s'intéressent à la propriété forestière ?

M.F. : Pour continuer à rendre la propriété attractive et encourager la reprise des forêts d'une génération à l'autre, il faudra surmonter plusieurs obstacles. Tout d'abord, le temps long, car on achète une forêt pour ses

petits-enfants. Ensuite, il faudra faire en sorte d'éviter que certains n'achètent une forêt que pour en faire un objet patrimonial et paysager, car sans gestion, ces forêts finiront par disparaître. Enfin, il y a un vrai sujet sur les abandons par négligence ou les biens sans maîtres. Notre forêt étant très morcelée, assez peu de propriétaires sont dans une logique de gestion. Nous devrions pouvoir apporter des réponses sur ce point à l'automne.

Malgré tout, je suis convaincu que nos 3,5 millions de propriétaires sont une chance. Chacun peut se mettre en route et faire preuve de pédagogie, en expliquant les enjeux économiques, écologiques et sociétaux de la forêt. Cet effort est essentiel en ce moment de dérèglement climatique où le *statu quo* est mortel.

A.A. : La forêt est intergénérationnelle, et la transmission se fait d'une génération à l'autre. Les propriétaires doivent jouer le jeu : sensibiliser et passer le flambeau aux générations futures, qui seront les forestiers de demain. Des initiatives peuvent être mises en place pour les rassembler, telles que l'association Forêts Sphère, que Fransylva soutient.

Les petites et moyennes propriétés se transmettent ou se vendent plutôt bien. Cependant, dans des propriétés plus importantes mises en groupement forestier, on est confronté à un problème de dilution des parts d'une génération à l'autre. Souvent, les groupements

finissent par être rachetés par des institutionnels, parfois plus cher que la valeur de production de la forêt. Ces institutionnels misent probablement sur une augmentation du foncier à venir, qui est actuellement en France le moins cher d'Europe. La forêt privée et ses propriétaires évoluent.

Quelle est l'implication du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire vis-à-vis des enjeux forestiers ?

M.F. : Société, biodiversité, modèles économiques, transformation des modèles, recherche et expérimentation, biomasse, stockage carbone... Il y a une conjonction de sujets entre forêt et agriculture qui sont mus par le même problème qu'est le dérèglement climatique. Au-delà de mon intérêt personnel pour le sujet, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est désormais très présent sur les sujets forestiers, qui viennent, enfin et pour la première fois, rejoindre les sujets agricoles. De plus en plus, le MASA devient un ministère de la biomasse agricole, forestière et de l'eau.

Propos recueillis par
Violaine Grimpel et Charlotte Lance



La forêt et l'agriculture font face à des enjeux communs. Francis Pauquai © CNPF.

En bref

FNE quitte la gouvernance de PEFC France

L'association France Nature Environnement (FNE) a annoncé se retirer de la gouvernance de l'organisme de certifications PEFC France après avoir voté contre la révision des standards de cette certification en mai dernier. Sur ce sujet, PEFC France a tenu à rappeler que les standards dans leur version finale étaient le fruit de compromis et qu'il privilégiait toujours le dialogue et l'écoute, sans pouvoir garantir l'idéal de chacun.